

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 64 (1938)  
**Heft:** 3  
  
**Nachruf:** Maillard, Louis

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Des fers à U, coudés à angle droit avaient été scellés en juillet 1930 dans le seuil N° 4, le long de la pile III, au moyen de fers ronds de 15 mm de diamètre passant dans les joints entre granits. Une cornière fixée sur le sommet de ces fers à U courrait tout le long de la pile.

On avait ménagé ainsi un intervalle de 0,80 m de largeur tout le long de la pile III, du côté du seuil N° 4.

C'est dans cet intervalle qu'on a engagé le pied des palplanches qui ont été posées simplement sur les granits du seuil.

Des entretoises en bois et des tendeurs métalliques ont relié les palplanches de cette paroi à celles qui avaient été battues le long de la fondation, du côté du seuil N° 3. Il ne restait plus, dès lors, qu'à étancher ce batardeau, ce qui a été fait au moyen de déchets de coton et d'argile mélangée avec de la paille hachée. (Fig. 16.)

Ensuite, on a pu pomper à l'intérieur et reprendre les travaux de bétonnage et la pose des granits.

La liaison entre la partie inférieure de la pile et la partie supérieure a été réalisée par des redans en dents de scie et de grosses armatures qui avaient été laissées en attente sous une dalle provisoire en béton armé. L'intervalle com-

pris entre la surface des redans et le dessous de la dalle avait été rempli avec du sable et du gravier.

Au moment de reprendre l'élévation de la pile, lorsque le batardeau eut été complètement fermé, il fallut commencer par démolir la dalle provisoire, enlever le sable et le gravier de remplissage, redresser les armatures pliées sous la dalle, nettoyer et repiquer les surfaces de béton.

Alors seulement, on put continuer la pose des granits, placer les nouvelles armatures et reprendre le bétonnage.

Ces travaux ont bénéficié de basses eaux exceptionnelles puisque le Rhin n'a pas dépassé la cote 235,30 (sauf pendant 5 jours où il a atteint 235,90) durant toute la période critique, la partie inférieure de la pile ayant été arasée à 233,90 en moyenne (234,10 à l'amont, 233,70 à l'aval). La période critique partait du jour où l'enceinte de palplanches entourant la base de la pile a été complètement fermée (22 février 1932) jusqu'au jour où la maçonnerie de la pile avait atteint une cote suffisante, permettant de poursuivre le travail avec une certaine sécurité (28 mars 1932).

Les fers ancrés dans le seuil 4 ont été coupés sous l'eau après l'enlèvement des palplanches.

Des fers avaient également été scellés dans le parement amont de la pile et du côté du seuil N° 3, car il était prévu de poser les palplanches sur la fondation de la pile de ce côté. Il a semblé naturellement préférable, lors de l'exécution, de les battre partout où cela était possible, le long du parement. On disposait ainsi, sur une partie du périmètre d'une paroi solide.

D'ailleurs les fers qui avaient été ancrés à l'amont ont été retrouvés sous l'eau en mauvais état, inutilisables. Ils avaient été tordus ou même arrachés lors de la démolition de la première pile provisoire amont, qu'il avait fallu faire sauter à la fin de 1930, pour les besoins de la navigation.

*Erratum.* — Une erreur s'est glissée à la fin de l'article paru dans le *Bulletin technique* N° 10 du 8 mai 1937. Le dernier paragraphe est à rectifier comme suit :

« La partie inférieure des piles d'aval I et IV jusqu'au couronnement des palplanches, etc. — »

En ce qui concerne la pile III, en effet, cette partie inférieure a été démolie à la fin de 1930 déjà, pour permettre le passage, sans danger, des bateaux pendant l'année 1931.

## DIVERS

### Congrès d'ingénieurs, à Glasgow.

A l'occasion d'une Exposition d'Empire (Empire Exhibition) qui aura lieu à Glasgow (Ecosse), de mai à octobre prochains, un important congrès international d'ingénieurs se tiendra, dans cette ville, du 21 au 24 juin.

Ceux des membres de la SIA qui auraient l'intention d'y participer sont priés de vouloir bien s'annoncer au secrétariat de la SIA, à Zurich (Tiefenhöfe 11).

## NÉCROLOGIE

### Louis Maillard,

professeur honoraire de l'Université de Lausanne.

*Nous reproduisons des fragments du discours que M. Jules Chuard, professeur à l'Université de Lausanne, prononça aux obsèques de M. Louis Maillard. C'est un touchant hommage à la*

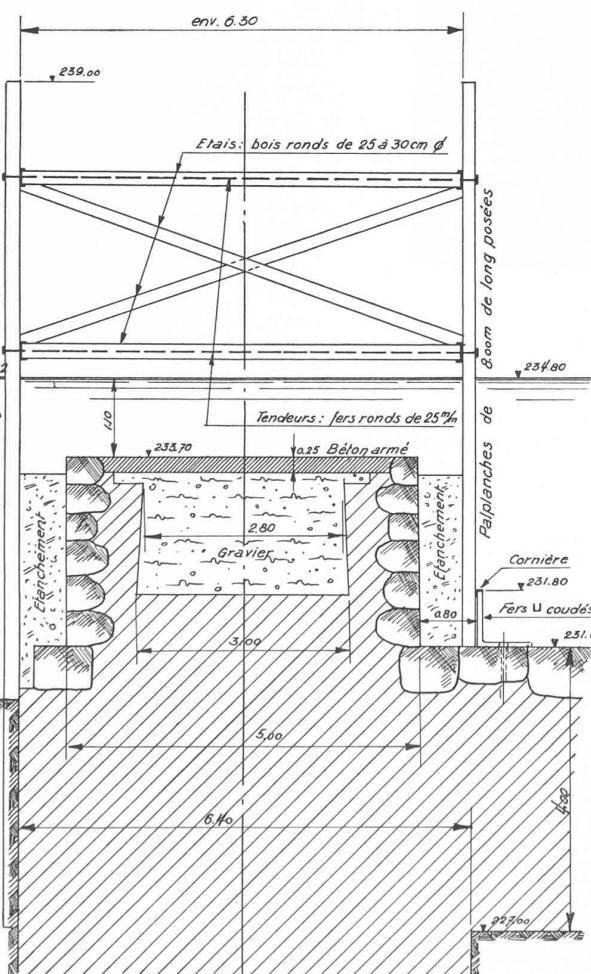


Fig. 16. — Pile III. 2<sup>e</sup> étape de travaux. — Coupe transversale de la pile. — Echelle 1 : 100.

Dessin de l'auteur.

mémoire de ce « maître » chéri de tous ses élèves, non seulement pour sa science et son talent pédagogique, mais aussi pour l'élegance et la générosité de son commerce.

#### IN MEMORIAM

Au nom de *Stella*, au nom de la Société des *Vieux-Stelliens*, j'ai le douloureux privilège de venir dire à la famille du professeur Louis Maillard, la part profonde, sincère, que nous prenons tous à son grand deuil. Péniblement surpris par ce décès subit, imprévu pour la plupart d'entre nous, c'est le cœur serré que nous venons prendre congé d'un ami, d'un grand ami, qui fut pendant de si longues années le père spirituel de notre chère Société. Sans doute, nous le savions depuis longtemps de santé délicate, nous savions qu'il avait frôlé la mort à diverses reprises, mais nous savions aussi qu'il était soutenu par une épouse incomparable et qu'il puisait, en outre, dans l'affection de ses enfants la force qui lui permettait de surmonter les crises d'un organisme défaillant.

...Il ne m'appartient pas de retracer ici toute l'activité, ni de rappeler toutes les étapes de la carrière du professeur Louis Maillard ; d'ailleurs lui-même ne me le permettrait pas. Mais je n'aurai cependant garde d'oublier que si l'on m'a confié la tâche de parler au nom de ses amis de *Stella*, c'est bien parce que je fus successivement son élève, son assistant, son collègue à l'Université et enfin, comme lui et après lui, président des *Vieux-Stelliens*.

...Ses études à Lausanne terminées, il marqua d'un très court passage sa présence à l'Université de Zurich, pour entrer tôt après dans l'enseignement secondaire à Yverdon. Mais il est bien vite rappelé à Lausanne, au Gymnase scientifique. C'est alors qu'il contribue à la création de la Société des *Vieux-Stelliens* dont le premier président fut le colonel Dapples. Il devint, ensuite, directeur des Ecoles industrielle et commerciale et du Gymnase scientifique, fonctions qu'il abandonna en 1902 pour entrer à l'Université en qualité de professeur d'astronomie et de mathématiques générales. Rappelons enfin qu'il fut, à deux reprises, doyen de la Faculté des sciences. Il prit sa retraite en 1928, pour raisons de santé, après un enseignement de 40 années, dont 25 à notre haute Ecole, et eut la satisfaction de se voir attribuer le titre de professeur honoraire de l'Université.

C'est ainsi qu'en dehors de ses camarades d'étude, la plupart de ses amis sont de ses anciens élèves, du Gymnase et de l'Université. Or Louis Maillard était un pédagogue de la bonne école. Ses leçons étaient d'une lumineuse clarté. Il ne s'embarrassait pas d'un rigorisme exagéré. Il sentait ce que, à chaque âge, on pouvait enseigner et connaissait la méthode. Il savait intéresser ses élèves et surtout gagner leur affection. Et pourtant il était exigeant envers eux, mais comment oublier, par exemple, cet accueil si chaud et si sympathique quand, déjà après la première heure du cours d'astronomie, le professeur ouvrait au jeune étudiant à peine dégrossi, à la fois les portes de sa bibliothèque et celles de son cœur.

Mais ce n'est pas tout. Ne dit-on pas souvent, trop souvent peut-être, que l'on ne trouve pas les mots qui conviennent pour exprimer ses pensées. Louis Maillard les trouvait toujours. Il était un aimable conteur, il avait la plume délicate et n'était pas avare de ces délicieux couplets que lui dictaient ses sentiments d'amitié. Si Pascal a pu dire : « Il est rare que

les géomètres soient fins et que les fins soient géomètres, à cause que les géomètres veulent traiter géométriquement des choses fines », nous sommes fiers de compter Louis Maillard au nombre de ces fleurs rares. Il possédait précisément cet esprit orné qui lui permettait de traiter finement des choses abstraites et compliquées. Je ne puis citer ses multiples travaux, je me borne donc à rappeler qu'il couronna sa production scientifique par un ouvrage de haute tenue littéraire : « Quand la lumière fut ! » et qu'il nous léguera, comme en un testament anticipé, ses « Propos décousus » que chaque Stelliens conserve précieusement.

...Maintenant Louis Maillard n'est plus. Si, pour employer une expression dont il usait tout récemment encore dans une lettre adressée à l'un de nous, « son corps a été emporté par une lame de fond », son souvenir et ses œuvres demeurent.

## SOCIÉTÉS

### SECTION GENEVOISE

#### DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

*Rapport du Président sur l'exercice 1937, présenté à l'Assemblée générale du 13 janvier 1938.*

Messieurs et chers collègues,

L'année 1937 s'est écoulée en bonne partie, tout au moins pour votre Comité, sous le signe du *Centenaire de la S. I. A.* et si notre section n'a pas donné l'apparence d'avoir réagi en cette occasion aussi vigoureusement qu'on aurait pu l'imaginer, on a pu constater toutefois que le tiers au moins des membres de la Section ont pris une part active sous une forme ou sous une

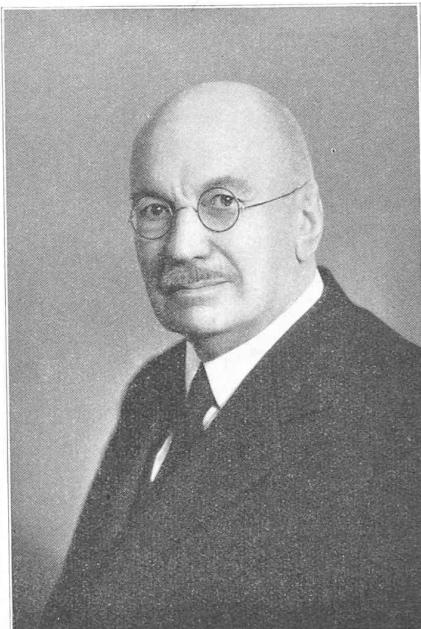
autre, à cet événement de nos annales professionnelles. Lors de l'assemblée générale du 4 septembre à Berne, la Section genevoise a été fort honorée de voir son représentant au Comité central, M. René Neeser, ingénieur, Dr h. c. élevé, par acclamation, à la haute charge de *président central de la S. I. A.*, honneur qui n'était plus revenu aux sections romandes depuis l'année 1871.

Deux mots d'abord de l'*effectif* de notre Section qui s'est augmenté de 17 membres en 1937, par l'admission de 13 membres ingénieurs, MM. Edouard Borel, François Grivel, Henri Gruner, Eric Pfäehler, Gaston Riondel et Max Sorg, ingénieurs civils ; Marius Châtelair, Louis Levêque et André Mottu, ingénieurs mécaniciens ; André Feddersen, Jean Lenoir et Frédéric Maurice, ingénieurs électriciens ; Georges Dériaz, ingénieur chimiste ; et de 4 membres architectes, MM. Albert Cingria, Georges Gagnebin, Jean Gros et Emile-Albert Favre.

Nous avons eu le chagrin, en revanche, d'enregistrer deux décès, ceux de MM. Maurice Delessert, géomètre officiel, et Fritz Walty, ingénieur civil, dont la carrière bien remplie a été évoquée au cours de nos séances.

Aujourd'hui la Section genevoise compte 151 membres : 108 ingénieurs et 43 architectes (dont un dernier membre cantonal).

Nous vous avons réunis 17 fois au cours de cet exercice pour des manifestations en commun ; 8 séances au Cercle des Arts et des Lettres, précédées d'un souper ont été suivies de conférences illustrées de projections.



LOUIS MAILLARD